EGNES, JOS.
No 8118 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $1 15
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, dans l'ilet No 21, borné par les rues Millaudon, Levée, Leake et Wall; lot No 6 mesurant 78 pieds de face à la rue Millaudon sur 104 pieds de profondeur; lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 29 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

HUGH, J. C. et WEI, D. T. et Als
No 8166 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $4 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 15, dans l'ilet No 147, borné par les rues Léonidas, Joliet, Plum et Oak, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonidas sur 120 pieds de profondeur.

VEIL, JACOB L.
No 6111 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $8 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot 19 dans l'ilet No 592 borné par les rues Freret, Delachaise, Howard et l'avenue Louisiane, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret sur 15 pieds de profondeur.

WEAVER, Vve ERNESTINE
No 6422 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $322 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme lot 10 dans l'ilet No 234, borné par les rues Ursulines, Prieur, Roman et Hôpital, mesurant 118 pieds de face à la rue Ursulines sur 131 pieds 7 pouces de profondeur.

WENCK, GEO E.
No 6975 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $16 10
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lot No —, dans l'ilet No 728, borné par les rues Congrès, Independence, Claiborne et Derbigny.

WILLIS, GUST. J.
No 7142 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $8 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 19 et 20, dans l'ilet No 1184, borné par les rues Conti, D'Abadie, Onzaga et Miro, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Conti sur 118 pieds de profondeur.

WILLIAMS, GEO. E.—
No 7151 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $4 60.
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 18, dans l'ilet No 1328, borné par les rues Dorgenois, Champs-Elysées, Français et Rocheblave; mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur 159 pieds de profondeur.

WADEMPFUHL, M.
No 7156 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $25 00.
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme No 14, dans l'ilet No 1337, borné par les rues République, Howard, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue République sur 110 pieds de profondeur.

WADEMPFUHL, MELCHOIR
No 7169 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $6 90
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 1 dans l'ilet No 1365, borné par les rues Broad, St Bernard, O'Reilly et l'allée Rousselin, mesurant 27 pieds de face à la rue Broad sur 110 pieds de profondeur.

WRIGHT, E. et B. BUTLER
No 7642 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $2 88
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 61 et 62 dans l'ilet folio 271, borné par le chemin public et Leesburg, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

WALL, STEPHEN W.
No 7772 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $115 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots 11 et 12 dans l'ilet No 353, borné par les rues Prytanée, Octavia, Perrier et l'avenue Peters, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

WESTERFIELD, WM W.
No 7859 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $69 00
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, dans l'ilet No 579, borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur.

WASHINGTON, ALBERT
No 7885 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $11 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 631, borné par les rues Robertson, Magnolia, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, mesurant 50 pieds de face à la rue Robertson sur 130 pieds de profondeur.

WATT, Mme JNO.
No 7973 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $126 50
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme lots Nos 38, 39 et moitié du lot No 40, dans l'ilet No 76, Bloomingdale, borné par la rue State, la ligne de Burthéville et l'avenue St-Charles; mesurant 75 pieds de face à la rue State sur 173 pieds de profondeur.

WRIGHT, THOS.
No 8074 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $4 60
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 à 8, dans l'ilet No 286, borné par les rues Protection, Hamilton, Hickory et Spruce; lot No 6 mesurant 31 pieds de face à la rue Protection sur 116 pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant 31 pieds de face sur 134 pieds de profondeur. Lot No 8 mesurant 31 pieds de face sur 172 pieds de profondeur.

WALLE, A. W.
No 8091 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $9 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 362, borné par les rues Nelson, Eagle, Général Ogden et Apple; mesurant 30 pieds de face à la rue Nelson sur 120 pieds de profondeur.

WALKER, W. L.
No 8102 Pour taxes de ville de l'année 1910, montant à $50 60
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 20, 21 et 22 dans l'ilet No 96, borné par les rues Maple, Fern, Burdette et Burthe. Lot Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maple sur 120 pieds de profondeur. Lot No 22 formant l'encoignure des rues Maple et Fern.

Audit jour de vente, je vendrai toutes les portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Novembre 8, 15, 22, 29—Décembre 6.

Avis aux créanciers hypothécaires pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nlle Orléans, Nlle-Orléans, 8 novembre 1911.

Conformément à la section 63, de l'acte No 85 de 1888, et des ordonnances semblables pourvu avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1910 et des années précédentes que je commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour, le LUNDI 11 Déc. 1911, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Novembre 8, 15, 22, 29—Décembre 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette et épicerie.

Cash Register, Coffre-fort en fer, Licences d'Etat et de ville et buvette.

Succession de Louis D. LeBlanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 98,041 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 27 novembre 1911 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Français.

Le contenu, installations et fonds de commerce, etc., d'une épicerie et buvette d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register et 1 Coffre-fort en Fer.

Licences d'Etat et de ville de 1911 pour buvette liqueurs de Malte.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John J. McCloskey, avocat pour l'administratrice.
15 nov—15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District

Portant les Nos Municipaux 1326 et 1328 rue Clara, entre Thalie et Erato.

Succession de G. B. Gall vs M. J. Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 98,219— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 416, borné par les rues Clara, Thalie, Magnolia et Erato désigné comme lot B, sur un plan d'arpentage de J. O. Hasam, député voyer de ville, daté du 25 mai 1908 et fait et parfait en un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, daté du 9 juillet 1908, d'après lequel plan ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Clara sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante deux pieds sept pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour la demanderesse
13 oct—13 20 27—nov 3 10 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. A. Bertrand agent pour le Dr J. A. Hardin versus Cornelius J. Gumbel.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 56,260—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 15 novembre 1911 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une balance "Computing" en bon ordre. Un lot de conserves. Un lot de seaux et de tubs en fer galvanisé, 3 sacs de riz. Un lot de savons et poudre de savon. Un lot de verres. Un lot de globes, Réchauds, sacs, etc. Une licence de Ville et d'Etat pour buvette, pour l'année 1911 Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions.—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.— A. J. Rossi, avocat du demandeur.
4 nov—4 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michael Gillese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,606 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— C. C. Friedrichs, avocat.
15 nov—15 19 24

Succession de Mme Félicie Oubre, Veuve de Raphael Beauvais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,203 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Milton E. Beauvais, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick Lewis, Gessler & Schwarz, avocats.
7 nov—7 11 16

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jambons, Epaules D. S., Saucissons, Farine.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — Pour le compte de qui de la concerne en vertu d'un ordre de l'Inspecteur des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans conformément à la loi 124 de 1890 et 187 de 1898, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 15 novembre 1911 à 11 heures A. M. au hangar Hugh McCloskey, au pied de la rue du Canal, un lot de et divers consistant en Crates de Jambon, Epaules D. S., Saucissons, Bologna, Farine, Pieds de Porcs, légèrement endommagés par l'eau ex-steamboat Terrebonne.

Conditions—Comptant sur les lieux
15 nov—11

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

EPICERIES ET MEUBLES DE MAISON.

Succession de Mlle Margaret Quinn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 97,356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 16 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon Fred D. King, juge de la sus-dite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, dans le local, encoignure des rues Banks et Dorgenois

Un lot d'épiceries et de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.
McCloskey & Benedict, avocats.
5 nov—5 12 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence simple en bois A DEUX ETAGES

Avec Mansard.

No 826 RUE CHEROKEE.

Succession de John C. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98,431.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Magnifique Résidence simple en bois à un étage à mansarde No 826 rue Cherokee, contenant vestibule, cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary, Maple et Burthe, ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Burthe et mesurant 60 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit ilet par Jacob Rothaas, voyer, le 16 décembre 1835 ansai sur un devis de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. E. Théard, le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17me jour de mars 1908. Enregistré en le Bureau des Transferts en le livre 218 folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage, où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat
5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.— No 97,356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 578, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P. C. Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871, ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt-quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de chars et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict avocats.
5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hortense Homeré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 88 402— Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph A. Clapion Sr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.— THOMAS CONNELL Greffier.— David Sessler, avocat.
11 nov—11 16 21

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE —VENTE EN PARTAGE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 98 125

OFFRE DE PROPRIETE FONCIERES DE HUIT AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS, COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330 340 RUE NORD REMPART

A Alger.

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421 1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson

Nos 301 et 321 Avenue Whitney, QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY

AUSSI

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT

A L'ENCAN, JEUDI 16 NOVEMBRE, à MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 9 octobre 1911 et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 13 octobre 1911 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de partage de Albert N Robelot Jr vs Mortimer J Robelot et al, dossier No 98 125 et à moi adressé, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 16 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bourgogne, Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié voyer le 19 décembre 1835 déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro cinq sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt six pieds six lignes sur la ligne du fond le divisant de l'allée au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'ilet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911 ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété juste maintenant décrite et contigu à la même sur le côté vers l'avenue Whitney, désigné par le numéro 8 sur le devis ci-dessus mentionné la dite portion de terre mesurant soixante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, et cent vingt-trois pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 1429.1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété maintenant décrite, désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné ledit lot de terre mesurant trente et un pieds, huit pouces, et trois lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur un côté vers la rue LeBeuf et d'une profondeur de cent dix sept pieds cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté vers l'avenue Whitney avec une largeur dans le fond de trente et un pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 1433 rue Patterson.

6. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No un, sur ledit devis ci-dessus mentionné le dit lot formant l'encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Whitney, et mesurant, en mesure américaine, trente quatre pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson et trente quatre pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, d'une profondeur et façade à l'avenue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistent d'une buvette et résidence forment le coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911 et lesquels dits lots mesurent, chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 59 borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Alix et LeBeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican. Ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus maintenant décrite, commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney, trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée "Algiers", ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatrevingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Evelina de cent soixante huit pieds et deux lignes, et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant située dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contigu à la même propriété et mesurant un mille deux cent cinquante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney, sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le "Newton Viaduct" et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes, avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus de leurs enchères, et les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Chambre 207 Bâtisse Hennen.
Gustave Llambias, avocat pour le demandeur.
Chas J. Théard avocat pour le défendeur.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes de Marche de la rue du Canal.

Loué $40.00 par mois.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C— No 98,346.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 347 rue Carondelet—Il sera vendu, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit ordre a été daté et signé le 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 88 borné par les rues Orléans, Bourgogne, Dauphine et St Pierre, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourgogne, et mesurant en mesure française 45 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une bâtisse en briques à un étage ayant 7 chambres et mansarde ayant 2 chambres, et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus connue par les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Gustave A. Llambias, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—29—nov 5 12 19 26 — déc 3 5

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, Jr.

No 97,443, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 18 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale), St. Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Génie), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié daté du 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libéral), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St. Cyr, Jr. par acte pardevant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 740.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres plâtrées, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant barrière en pieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur. la part ou du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Rolo A. Tichenor, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.
29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fils

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No 98,253.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé le 1er novembre 1911 par Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains terrains ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept dans le carré No 329 borné par les rues Bienville, Rocheblave, Dorgenois et Conti commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du coin des rues Bienville et Rocheblave, et mesurant ensemble cinquante-quatre pieds (54) quatre (4) pouces de façade rue Bienville sur cent cinquante (150) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certificat d'arpentage fait par Hy L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 23 décembre 1904, annexé à un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 27 mars 1905. lesd. terrains sont numérotés six et sept et sont composés de parties des premiers terrains six et sept comme il appert sur ledit plan.

Un certain morceau ou parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou qui s'y trouve et fait partie de la propriété, situé dans le même district et carré comme la propriété ci dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt et un dans ledit carré aboutissant aux terrains six et sept ci décrits et s'étendant à la ligne inférieure desdits terrains six et sept et s'étendant à la ligne de division des terrains premiers sept et huit. Ladite portion de terre mesurant à partir d'un point sur la ligne actuelle du terrain numéro six le plus près de la rue Rocheblave et s'étendant vers la rue Dorgenois, cinquante-sept (57) pieds dix (10) pouces et trois lignes (3) jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-cinq (35) pieds cinq (5) pouces entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant aussi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 2525 rue Bienville, à distance sous un enclos en fer contenant six chambres très bien tapissées, s'ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et installations à gaz ayant trois chambres, deux offices, chambre à bain et offices ouvrant sur le corridor et une galerie; la maison est construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans gêner; cours de façade et de côté, aussi des allées pavées, trois citernes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger avocat pour la demanderesse

F. B. Thomas et W. H. Pascoe, avocats pour la défenderesse.
10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE GENRE D'AFFAIRES

Ensemble avec les Bâtisses en bois à deux étages. Nos 1112 1114-1116 et 1118 rue Camp. Entre les rues Calliope et Gaienne. Connues sous le nom de "Hinderer Iron Works"

Aussi

La maison de résidence en briques à deux étages. No 1127 rue Gaienne.

Entre les rues Camp et Magazine.

Succession de C. A. Frederick Hinderer. No 95,961—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER -C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 12 DECEMBRE 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 31 octobre 1911, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Les Affaires de la Hinderer Iron Works, le stock en main à la date de la vente exclusivement des comptes courants et des billets à recevoir ensemble avec la Propriété Foncière qui est décrite ainsi.

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, Calliope et Gaienne, désigné par le No 4 sur un plan de D'Hémécourt, voyer, daté du 19 février 1867 déposé en l'étude de Felix Grima, ancien notaire, une copie certifiée du plan est annexée à un inventaire de la propriété appartenant à la succession de John L. Riddell, faite par ledit Grima, notaire, le 24 décembre 1865, ledit terrain mesure, au pied américain, conformément audit plan, 25 pieds 7 pouces de façade rue du Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes égales et parallèles, aussi.

Un autre terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les mêmes district et carré désigné par le No 3 sur lesdits plan et copie du terrain, mesurant, mesure américaine, conformément aux dits plan et copie 25 pieds, 7 pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces, 6 lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de large, s'ouvrant rue Calliope les bâtisses et améliorations sur les susdits terrains sont connus comme les Nos 1112-1114 1116 et 1118 rue Camp.

2. Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations désigné par le No 1127 de la rue Gaienne, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, Gaienne (anciennement Barthelemy ou Clio) et Calliope (anciennement Duplantier), rues désignées par la lettre A, sur un plan annexé à un acte pardevant E. Bouny, ancien notaire, le 18 juillet 1857 et mesurant 42 pieds, 7 pouces de façade rue Gaienne sur 153 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Vendue sujet à un bail qui expirera le 30 septembre 1912.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et si la propriété n'est pas vendue pour du comptant, la partie à crédit du prix d'achat devra être représentée par une hypothèque et lien de vendeur, billet portant 7 pour cent par an d'intérêt. les actes de vente comprenant les clauses de sécurité usuelles relatives à l'assurance, aux honoraires d'avocat contenus dans l'acte de vente en Louisiane, les taxes de l'année 1911 devant être assumées par les acquéreurs, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles A. Schneider, notaire aux frais des acquéreurs.

Frank B. Butler, avocat.
11 nov—11 12 19 26—déc 3 10 12

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Deuxième District.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Encoignure des rues Ste-Anne et Lopez,

Et le joli Emplacement de Commerce et Résidence avec deux lots de terre,

No 3132 rue Ste-Anne.

In Re Tuteur de Althea Schultz.

No 97,749—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(1er étage)—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 2 novembre 1911, dans l'affaire et pour le compte du tuteur de Althea Schultz, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet No 430, borné par les rues Ste Anne, Rendon, Lopez et Orléans, désigné par le No 10, sur un plan de G. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 24 janvier 1898, annexé à un acte de partage passé pardevant F. D Charbonnet, notaire, le 1er février 1898 et d'après ledit plan et aussi à un plan annexé à un acte passé pardevant S. Flower, ancien notaire, le 5 août 1907

Ledit lot mesurant 30 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 91 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 9 et sur une profondeur et façade à la rue Lopez de 91 pieds 1 pouce et 3 lignes.

Les améliorations sont désignées par les Nos 3100-02 rue Ste-Anne comprenant le joli cottage double confortablement distribué coin des rues Ste-Anne et Lopez, ayant citerne et hangar dans le fond.

L'encoignure est convenable pour épicerie ou autre commerce au détail.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus. Lesquelles lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds, 9 pouces, 6 lignes de face à la rue Ste-Anne. Le lot No 3 ayant 91 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2 et une profondeur de 91 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 4 et lot No 4, à une profondeur de 91 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 3 et une profondeur de 91 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 5, le tout d'après un devis d'arpentage dressé par G. Uncas Lewis, député voyer de ville daté du 19 janvier 1898.

Les améliorations sont désignées par le No 3132 rue Ste-Anne, comprenant un cottage simple contenant quatre chambres, hangar subdivisé en salle à manger, cuisine et hangar dans le fond, citerne, etc., convenable pour emplacement de commerce et résidence, splendide location pour commerce de merceries, papeterie ou modiste.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Sidney Francis Gautier, notaire. Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

E. J. Meral, avocat.
5 nov—5 12 19 26—déc 3

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. — Incorporée en 1889 — LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. — Téléphone Main 3313. — TERMES RAISONNABLES.

Bureau : 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. — Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.